

1

(N^o 89.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Adam-Jean Karl.

MESSEURS ,

Le pétitionnaire est né à Bois-le-Duc (Pays-Bas), le 9 février 1820, d'un père hollandais et d'une mère belge; il n'avait que sept ans lorsqu'il est venu habiter avec sa mère veuve la commune d'Agimont, où il a satisfait à la loi sur la milice.

Il conste des pièces du dossier que sa conduite est bonne, et que quoiqu'il se trouve dans une position peu aisée, il s'est acquis l'estime et la considération de plusieurs personnes recommandables.

Les autorités consultées appuient sa demande en naturalisation ordinaire.

Le rapporteur,

HENOT.

Le président,

DU BUS aîné.